

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2015

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application des dispositions des articles 7 et 8 du Code des Organismes de Placements Collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société **Millenium Obligataire SICAV** au 31 Mars 2015, qui font apparaître un actif net de **19.974.721** Dinars pour un capital de **19.102.341** Dinars et une valeur liquidative égale à **106,035** Dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 24 Avril 2015

Le Commissaire Aux Comptes:

***Tunisie Audit & Conseil
Lamjed Ben Mbarek***

BILAN ARRÊTE AU 31 Mars 2015

<u>ACTIF</u>	Note	AU 31/03/2015	AU 31/03/2014	AU 31/12/2014
AC 1 - Portefeuille-titres	4-1-1	13 347 759	12 365 610	12 562 012
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		194 472	182 037	668 282
b - Obligations et valeurs assimilées		13 153 287	12 183 573	11 893 730
c - Autres valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-1-2	6 679 487	1 888 128	4 322 156
a - Placements monétaires		6 212 511	1 119 044	3 009 729
b - Disponibilités		466 976	769 084	1 312 427
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
a - Dividendes et intérêts à recevoir		-	-	-
b- Titres de créance échus		-	-	-
AC 4 - Autres actifs	4-1-3	12	2 226	12
a - Débiteurs divers		12	2 226	12
b - Immobilisations nettes		-	-	-
TOTAL ACTIF		20 027 258	14 255 964	16 884 180
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-1-4	30 595	28 277	23 472
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-1-5	21 942	19 300	18 099
TOTAL PASSIF		52 537	47 577	41 571
<u>ACTIF NET</u>		19 974 721	14 208 387	16 842 609
CP 1 – Capital	4-1-6	19 102 341	13 587 133	16 253 447
CP 2 - Sommes distribuables		872 380	621 254	589 162
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		692 587	508 803	111
b - Sommes distribuables de la période		179 793	112 451	589 051
ACTIF NET		19 974 721	14 208 387	16 842 609
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		20 027 258	14 255 964	16 884 180

ETAT DE RESULTAT ARRÊTE AU 31 Mars 2015

		Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
	Note			
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-2-1	149 709	140 760	571 979
a – Dividende		-	-	-
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		149 709	140 760	571 979
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2-2	49 583	25 434	108 099
a - Revenus des bons de trésor		-	-	-
b - Revenus des billets de trésorerie		-	-	-
c - Revenus des certificats de dépôt		39 887	11 264	65 514
d - Intérêts sur comptes courants		4 790	-	1 565
e - Revenu des comptes de placements monétaires		4 906	14 170	41 020
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		199 292	166 194	680 078
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-2-3	(30 595)	(28 278)	(108 247)
REVENU NET DES PLACEMENTS		168 697	137 916	571 831
CH 2 Autres charges	4-2-4	(8 410)	(8 001)	(31 720)
RESULTAT D'EXPLOITATION		160 287	129 915	540 111
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		19 506	(17 464)	48 940
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		179 793	112 451	589 051
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(19 506)	17 464	(48 940)
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		(4 172)	(4 756)	(22 398)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(6 794)	(6 033)	(24 287)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		2 622	1 332	1 972
Frais de négociation de titres		-	(55)	(83)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		156 115	125 159	517 713

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 MARS 2015

	Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>			
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	156 115	125 159	517 713
a - Résultat d'exploitation	160 287	129 915	540 111
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(6 794)	(6 033)	(24 287)
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 622	1 332	1 972
d - Frais de négociation de titres	-	(55)	(83)
<u>AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-	(485 899)
<u>AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	2 975 998	(576 574)	2 150 994
a – Souscriptions	6 539 184	12 566 312	33 332 385
- Capital	6 189 600	11 883 200	31 771 500
- Régularisation des sommes non distribuables	87 953	186 522	478 901
- Régularisation des sommes distribuables	261 631	496 590	1 081 984
b – Rachats	(3 563 187)	(13 142 886)	(31 181 391)
- Capital	(3 376 500)	200	(29 657 900)
- Régularisation des sommes non distribuables	(47 987)	(194 439)	(447 462)
- Régularisation des sommes distribuables	(138 700)	(534 247)	(1 076 029)
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 132 112	(451 414)	2 182 808
<u>AN 4 - ACTIF NET</u>			
a - en début de période	16 842 609	14 659 801	14 659 801
b - en fin de période	19 974 721	14 208 387	16 842 609
<u>AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS</u>			
a - en début de période	160 247	139 111	139 111
b - en fin de période	188 378	133 801	160 247
VALEUR LIQUIDATIVE	106,035	106,190	105,104
<u>AN 6 - TAUX DE RENDEMENT</u>	0,89%	0,77%	3,34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 MARS 2015

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988 telle que modifiée par la loi n° 92-113 du 23 novembre 1992, la loi n° 95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2015 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENT

Les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3. Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et les valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/03/2015 ou par rapport à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons de Trésor, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

4.1. Notes explicatives du bilan

4-1.1 PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille-titres est arrêté au 31 Mars 2015 à **13.347.759** dinars, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE				
BTK 2012-1 B	2000	142 860	145 563	0,73%
BTK 2012-1 B	8000	571 440	582 250	2,91%
EO ATL 2013-1	10000	1 000 000	1 051 270	5,25%
EO ATL 2014-1	4000	320 000	320 766	1,60%
EO ATTIJARI LEASING 2015-1	5000	500 000	505 300	2,52%
EO BTE 2009	100	5 000	5 114	0,03%
EO BTE 2009	4900	242 550	249 356	1,25%
EO BTE 2009	100	5 000	5 114	0,03%
EO BTE 2011	5500	440 000	443 024	2,21%
EO CIL 2010/1	3350	67 000	68 889	0,34%
EO CIL 2010/2	5000	100 000	101 755	0,51%
EO CIL 2014/2	5000	500 000	505 081	2,52%
EO HL 2013/1	5000	400 000	419 297	2,09%
EO HL 2013/2	2000	160 000	160 791	0,80%
EO HL 2015-01 B	4000	400 000	401 376	2,00%
EO MEUBLATEX 2010-B	1500	90 000	93 622	0,47%
EO MODERN LEASING 2012	3000	300 000	301 795	1,51%
EO PANOBOIS 2007-C	500	10 000	10 507	0,05%
EO TL2011-3	6000	240 000	241 908	1,21%
EO TLS 2015-1 B	8000	800 000	801 927	4,00%
EO UBCI 2013	5000	500 000	522 580	2,61%
EO UIB 2009/1	1000	75 000	77 481	0,39%
EO UIB 2009/1	100	7 500	7 748	0,04%
EO UIB 2009/1	100	7 500	7 748	0,04%
EO UIB 2009/1	870	65 250	67 408	0,34%

ES ATL 2008	2000	160 000	165 450	0,83%
TOTAL		7 109 100	7 263 120	36,27%
FCC				
FCC-BIAT-1-P2 15/05/2015	300	109 550	110 213	0,55%
FCC-BIAT2-P301	300	300 000	301 967	1,51%
TOTAL		409 550	412 180	2,06%
BTA				
B0316	100	103 530	100 725	0,50%
B0319	500	521 500	509 781	2,55%
B0319	100	104 330	101 977	0,51%
B0319	100	104 030	101 858	0,51%
B0319	290	295 887	293 335	1,46%
B0319	300	306 240	303 517	1,52%
B0319	300	306 390	303 583	1,52%
B0319	300	306 540	303 649	1,52%
B0319	300	306 690	303 715	1,52%
B0319	210	214 788	212 647	1,06%
B0319	80	78 464	78 996	0,39%
B0717	475	529 625	509 165	2,54%
B0717	1500	1 585 500	1 608 367	8,03%
B0822	300	288 000	300 588	1,50%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	386 304	1,93%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	38 160	0,19%
BTA-6.90% MAI22	20	20728	21 620	0,11%
TOTAL		5 489 502	5 477 987	27,35%
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		13 008 152	13 153 287	65,68%
TITRES OPCVM		133 000	194 472	0,97%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	133	133 000	194 472	0,97%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		13 141 152	13 347 759	66,65%

4-1.2 Placement monétaires et disponibilités :

Cette rubrique présente un solde de **6.679.487** dinars au 31 Mars 2015, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nbre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2015	% actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES				
CERTIFICAT DE DEPOT		3 989 557	4 010 756	20,03%
CD ATTIJARI B. 22/06/15	1	493 992	494 518	2,47%
CD ATTIJARI BANK 09/04/15	2	998 846	999 077	4,99%
CD BIAT 05/04/15	3	1 498 412	1 499 364	7,49%
CD BTE 04/04/15	1	498 307	499 830	2,50%
CD BTE 18/08/15	1	500 000	517 967	2,59%
AUTRES PLACEMENTS MONETATIRES		2 200 000	2 201 755	10,99%

CP BIAT 24-05-2015	700	700 000,00	701 104	3,50%
CP BIAT 24-12-2016	500	500 000,00	500 388	2,50%
CP BIAT 26-06-2015	1000	1 000 000	1 000 263	4,99%
TOTAL PLACEMENTS MONÉTAIRES		6 189 557	6 212 511	31,02%
DISPONIBILITES		466 976	466 976	2,33%
TOTAL GÉNÉRAL		6 656 533	6 679 487	33,35%

4-1.3 Autres actifs :

Ce poste présente au 31.03.2015 un solde de 12 dinars contre 2.226 dinars au 31.03.2014 et se détaille comme suit :

	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Autres débiteurs RAS sur BTA	-	2226	-
Autres débiteurs RAS sur EO	12	-	12
Total autres actifs	12	2 226	12

4-1.4. Opérateurs créditeurs :

Ce poste présente au 31.03.2015 un solde de 30.595 dinars contre 28.277 dinars au 31.03.2014 et se détaille comme suit :

	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Dépositaire	4 722	4 402	347
Gestionnaire	25 873	23 875	23 125
Total opérateurs créditeurs	30 595	28 277	23 472

4-1.5 Autres créditeurs divers :

Ce poste présente au 31.03.2015 un solde de 21.942 dinars contre 19.300 dinars au 31.03.2014 et se détaille comme suit :

	31/03/2015	31/03/2014	31/12/2014
Impôts à payer	1 084	1 148	1 075
Commissaire aux comptes	18 125	15 953	14 673
CMF (redevance & Publication)	2 687	2 165	2 305
Charges à payer	46	34	46
Total	21 942	19 300	18 099

4-1.6. Capital Social

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent comme suit :

Capital au 31 décembre 2014

Montant (En nominal)	16 024 700	D
Nombre de titres	160 247	
Nombre d'actionnaires	919	

Souscriptions réalisées

Montant (En nominal)	6 189 600	D
Nombre de titres émis	61 896	
Nombre d'actionnaires nouveaux	83	

Rachat effectués

Montant (En nominal)	3 376 500	D
Nombre de titres rachetés	33 765	
Nombre d'actionnaires sortant	90	

Capital au 31 Mars 2015

Montant (En nominal)	18 837 800	D
Nombre de titres	188 378	
Nombre d'actionnaires	912	

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

Capital social en nominal au 31 Mars 2015	18 837 800
Sommes non distribuables (*)	35 794
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	228 747
Capital au 31 Mars 2015	19 102 341

(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(6 794)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	2 622
Frais de négociation de titres	-
Résultat non distribuable de la période :	(4 172)

Régularisation des S.N.D sur souscriptions	87 953
Régularisation des S.N.D sur rachats	(47 987)
Régularisation des S.N.D	39 966

Sommes non distribuables	35 794
---------------------------------	---------------

4.2. Note explicatives de l'état de résultat :

4-2.1. Revenus du portefeuille titres :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2015 au 31.03.2015 à 149.709 dinars contre 140.760 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	149 709	140 760	571 979
Total	149 709	140 760	571 979

4-2.2. Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2015 au 31.03.2015 à 49.583 dinars contre 25.434 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Revenus des certificats de dépôt	39 887	11 264	65 514
Revenus des comptes de dépôt	4 790	-	1 565
Revenus des comptes de placements monétaires	4 906	14 170	41 020
Total	49 583	25 434	108 099

4-2-3 .Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2015 au 31.03.2015 à 30.595 dinars contre 28.278 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Rémunération du dépositaire	25 873	23 876	16 965
Rémunération du gestionnaire	4 722	4 402	91 282
Total	30 595	28 278	108 247

4-2-4. Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2015 au 31.03.2015 à 8.410 dinars contre 8.001 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Période du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Période du 01/01/2014 Au 31/12/2014
Rémunération commissaire aux comptes	3 452	3 452	14 000
Redevance CMF	4 385	4 047	15 472
Publicité et publications	161	161	654
Agios, frais bancaires et autres charges	18	18	71
Impôts et taxes	394	323	1523
Total	8 410	8 001	31 720

4-3. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

La gestion du portefeuille titres de la Millenium Obligataire SICAV est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la Millenium Obligataire SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

-De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 DT

-De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net

-Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net